

CHÊNE PREMIER

GAMME CHÊNE NATUREL LOFT PRO



Chêne Premier, vernis incolore. Photo non-contractuelle.

FICHE TECHNIQUE - CHÊNE PREMIER LOFT PRO

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : PREMIER (PR) : Petits nœuds jusqu'à 10 mm, sans aubier, légères variations de couleur.

Support : Loft Pro : semi-massif sur support contreplaqué.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Brut, Vernis (mat ou incolore ou satiné), Huile (Natura ou incolore), ou Vernis ROC mat.

Assemblage : Rainure et languette (R+L).

Aspects possibles : Vieilli (sans chanfrein), structuré, brossé, relief, traces de sciage.

Type de pose : A l'anglaise, point de Hongrie, bâton rompu, à la française. (Autres poses sur demande)

POSE	SECTION (MM) ⁽¹⁾	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
A L'ANGLAISE	12 x 90/145/180	3,2 mm	2	0,08 m ²
	15 x 90/145/180	4,5 mm	2	0,09 m ²
	15 x 220	4,0 mm ⁽²⁾	2	0,09 m ²
	20 x 180	4,5 mm 7,0 mm	2	0,13 m ²
	XXL 20 x 295	4,0 mm ⁽²⁾	2	0,13 m ²
POINT DE HONGRIE	12 x 90 x 600	3,2 mm	4	0,08 m ²
	12 x 120 x 800 ⁽³⁾	3,2 mm	4	0,08 m ²
	15 x 90 x 600	4,5 mm	4	0,09
BATON ROMPU	12 x 90 x 500	3,2 mm	4	0,08 m ²
	12 x 145 x 800 ⁽³⁾	3,2 mm	4	0,08 m ²
	15 x 90 x 500	4,5 mm	4	0,09

(1) Se référer au tarif pour les longueurs disponibles suivant la section choisie.

(2) Parement de 4,5 mm au lieu de 4,0 mm (ou finition vernis ROC) sur demande, pour atteindre la classe d'usage supérieure.

(3) Choix PR/RU : mélange de choix Premier et Rustique.

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11.
- Collée selon NF DTU 51-2.
- Clouée selon DTU 51-1 (épaisseur minimum 20 mm).

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT
LOFT PRO	12	90/120/145/180	OUI	OUI	OUI	NON
	15	90/145/180/220	OUI	OUI	OUI	NON
	20	180/295	OUI	NON	NON	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

ENTRETIEN

Après la pose, il est impératif d'appliquer les produits ci-dessous sur le parquet, suivant sa finition :

FINITION	NETTOYAGE COURANT	ENTRETIEN RÉGULIER ET APRÈS POSE
VERNIS	NETTOYANT	RÉNOVATEUR MAT
HUILE Natura	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN
HUILE INCOLORE	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1
 - Cfl-s1 si parement supérieur à 5mm.
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT PRO	12/15/20 (3,2 ; 4,0 mm)		U ₃ P ₃ E ₁ C ₀
	15 (4,5 mm)		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
	20 (7,0 mm)		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀

* Usure, Poinçonnage, Eau, Chimie.

CHÊNE PREMIER

GAMME CHÊNE NATUREL MASSIF



Chêne Premier, PTH vernis mat. Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : janvier 2026.

FICHE TECHNIQUE - CHÊNE PREMIER MASSIF

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : PREMIER (PR) : Petits nœuds jusqu'à 10 mm, sans aubier, légères variations de couleur.

Support : Massif

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Brut, Vernis (mat ou incolore ou satiné), Huile (Natura ou incolore), ou Vernis ROC mat.

Assemblage : Rainure et languette (R+L), Planchettes (10x50/60).

Aspects possibles : Vieilli (sans chanfrein), structuré, brossé, relief, traces de sciage.

Type de pose : A l'anglaise, point de Hongrie, bâton rompu, à la française. (Autres poses sur demande)

POSE	SECTION (MM) ⁽¹⁾	COUCHE D'USURE	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
A L'ANGLAISE	10 x 50/60 (planchettes)	10	SANS	0,06 m ²
	10 x 70	10	SANS ou 4	0,06 m ²
	14 x 70/90/130	6	SANS ou 4	0,09 m ²
	20 x 140/180	9	SANS ou 4	0,13 m ²
	23 x 50/60/70/90/120	9	SANS ou 4	0,14 m ²
POINT DE HONGRIE	14 x 70/90/130	6	SANS ou 4	0,09 m ²
	23 x 70/90	9	SANS ou 4	0,14 m ²
BATON ROMPU	14 x 70/90/130	6	SANS ou 4	0,09 m ²
	23 x 70/90	9	SANS ou 4	0,14 m ²

(1) Se référer au tarif pour les longueurs disponibles suivant la section choisie.

TYPE DE POSE

- Collée selon NF DTU 51-2.
- Clouée selon DTU 51-1 (épaisseur minimum 20 mm).

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant et/ou rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ		POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE		
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT
MASSIF	10	50/60/70	OUI	OUI	-	-
	14	70/90/110/130	OUI	OUI	-	-
	20	140	OUI	NON	-	-
	20	180	NON	NON	-	-
	23	50/60/70/90/120	NON	NON	-	-

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

ENTRETIEN

Après la pose, il est impératif d'appliquer les produits ci-dessous sur le parquet, suivant sa finition :

FINITION	NETTOYAGE COURANT	ENTRETIEN RÉGULIER ET APRÈS POSE
VERNIS	NETTOYANT	RÉNOVATEUR MAT
HUILE NATURA	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN
HUILE INCOLORE	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Cfl-s1
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faites :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
MASSIF	10 (planchettes)		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
	10 (R+L)		U ₃ P ₃ E ₁ C ₀
	14		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
	20/23		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀

* Usure, Poinçonnage, Eau, Chimie.